

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Personne mineure

Dépôt du dossier uniquement sur rendez-vous au **05 62 67 70 02**

La présence du mineur et de son représentant légal est obligatoire

Documents à fournir	1 ^{ère} demande	Renouvellement
Formulaire (Mairie) ou pré-demande en ligne sur https://ants.gouv.fr/	oui	oui
1 photo d'identité de moins de 6 mois en COULEUR (norme ISO/IEC 1979-5 :2005)	oui	oui
Ancienne carte d'identité (CNI)		oui
Acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois Sauf si la commune de naissance est reliée à COMEDEC https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation	oui (original) sauf si vous fournissez un passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans	oui (original) sauf si vous fournissez une CNI ou un passeport en cours de validité ou périmé(e) depuis moins de 5 ans
Justificatif de domicile des parents de moins d'1 an	oui	oui
Livret de famille	oui (original)	oui (original)
Pièce d'identité du représentant légal	oui (original)	oui (original)
En cas d'acquisition de la nationalité française : -Décret de naturalisation	oui (original)	oui (original)
En cas de perte ou de vol : -Déclaration de perte effectuée en Mairie ou déclaration de vol délivrée par le commissariat de Police -25€ de timbres fiscaux (à acheter chez un buraliste ou en ligne sur https://timbres.impots.gouv.fr/)		oui
En cas de résidence alternée : -Jugement de divorce complet -Justificatif de domicile des 2 parents et copie de leur CNI	oui (original)	oui (original)
Vous souhaitez faire figurer le nom des 2 parents comme 2^{ème} nom (usage) : -Acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois -Autorisation conjointe des parents + copie de leur CNI	oui	oui

La plateforme de traitement des titres sécurisés se réserve le droit de demander des justificatifs complémentaires.